

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

**Procès-verbal des délibérations de la séance régulière du conseil municipal de Val-Joli, tenue en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 4 avril 2016 à 20h00 sous la présidence du maire, Monsieur Rolland Camiré.**

Sont également présents, les membres du conseil, Messieurs Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron, Stéphane Robidas et madame Josiane Perron

Monsieur Raymond Côté était absent et avait motivé son absence.

Madame Julie Brousseau, la directrice générale est aussi présente.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal tel que prévu au point 2 de l'ordre du jour.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée s'est ouverte à 20h00.

**2016-04-045 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Constatation de régularité et de quorum**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour \***
- 4. Approbation des procès-verbaux**
  - 4.1. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 7 mars 2016 \*
- 5. 1ere période de question du public**
- 6. Correspondance \***
  - 6.1. MSP Élaboration d'une trousse d'outil
  - 6.2. MAMOT Semaine de la municipalité 2016 du 29 mai au 4 juin
- 7. Finance**
  - 7.1. Dépôt des États financiers 2015
  - 7.2. Autorisation des comptes \*
- 8. Règlementation**
  - 8.1. Avis de motion – Règlement no 2016-03 modification du règlement de zonage 2004-6 \*
  - 8.2. 2016-03 – Adoption du premier projet de règlement 2016-03 \*
  - 8.3. Avis de motion – Règlement no 2016-04 modif. du règlement de construction 2004-8 \*
  - 8.4. 2016-04 – Adoption du premier projet de règlement 2016-04 \*
  - 8.5. Avis de motion – Règlement no 2016-05 modif. du Plan d'urbanisme 2016-05 \*
  - 8.6. 2016-05 – Adoption du premier projet de règlement 2016-05 \*
- 9. Administration**
  - 9.1. Achat et remplacement du réservoir d'eau chaude de l'hôtel de ville \*
  - 9.2. Formation annuelle et mise à jour Infotech pour Julie Brousseau et Line D Letendre \*
  - 9.3. Formation Rôle des membres d'un comité de sélection – Appels d'offre – 13 mai 2016 \*
  - 9.4. CONGRÈS ADMQ 15 au 17 juin 2016 pour Julie Brousseau \*
  - 9.5. Papeterie – Achat d'enveloppes et de papier à lettre avec entête \*
  - 9.6. Entretien horticole 2016 – Demande d'augmentation de salaire \*
- 10. Loisirs**
  - 10.1. Adhésion 2016-2017 Conseil Sport Loisir de l'Estrie \*
- 11. Urbanisme**
  - 11.1. Rapport du mois de mars de l'inspectrice en bâtiment, environnement et agraire
- 12. Voirie**
  - 12.1. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – reddition 2015 \*
  - 12.2. Calendrier des travaux 2016 \*
  - 12.3. Adjudication achat d'une débroussailleuse – Recommandation du responsable de voirie \*
  - 12.4. Adjudication achat d'échafaud – Recommandation du responsable de de voirie \*

12.5. Adjudication achat de remorque essieu double – Recommandation du responsable de voirie \*

**13. Affaires nouvelles et suivi**

13.1. 3e journée annuelle d'échantillonnage de l'eau potable - 21 mai 2016 \*

13.2. Entretien horticole 2016 – Planification des travaux \*

13.3. Orientation municipale dans le cadre du Plan de gestion des matières résiduelles 2015-2022 \*

13.4. Tour Charles-Bruneau – Autorisation de passage \*

**14. Rapport des Comités**

14.1. Régie Incendie

14.2. Loisirs

14.3. Environnement

14.4. Trans-Appel

14.5. Urbanisme

14.6. Maire

**15. 2e période de question du public**

**16. Levée de l'assemblée**

**2016-04-046 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 MARS 2016**

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du 7 mars 2016 soit adopté tel que présenté en modifiant la date de la 3<sup>e</sup> journée annuelle d'échantillonnage de l'eau potable du 23 mai pour le 21 mai 2016.

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Plusieurs citoyens étaient présents et certains ont discutés des points suivants :

M. Mario St-Pierre

- Trous dans le petit Rang 11, possibilité de mettre du gravier
- Formation obligatoire pour les conseillers

Une discussion concernant une construction en cours dans le Rang 9, impliquant beaucoup de possibles transports de matériel en période de dégel et pouvant endommagé le rang retravaillé en profondeur en 2015 a été entamée et il a été suggéré par les membres du conseil de demander à la directrice générale de communiquer avec le propriétaire et de lui demander de bien vouloir faire attention et de prendre l'état du chemin en compte lors de ses travaux.

**CORRESPONDANCE**

La correspondance a été déposée à la table du conseil et étudiée par les membres du conseil qui ont demandé les suivis nécessaires.

Le dépôt de la correspondance aux archives tel que souhaité par le conseil est proposé par le conseiller Philippe Verly.

**7. FINANCE**

**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2015**

La directrice générale et secrétaire-trésorière procède au dépôt de l'information financière consolidée au 31 décembre 2015 qui a été préparée par Raymond, Chabot, Grant, Thornton et présenté aux conseillers avant la réunion d'avril 2016.

Une copie du sommaire est disponible pour le public.

## 2016-04-047 ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER

Attendu que la directrice générale a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsable de leurs vérifications;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté et appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise à chaque membre du conseil soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

### SALAIRES

Les chèques de salaires pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2016 représentent un total net de 12 733,22\$.

### INCOMPRESSIBLES DU MOIS DE MARS 2016

#### Chèques émis ( du 8 mars 2016 au 3 avril 2016 )

#### Sommaire par Date

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
	201600157 (I)	5362		2016-03-09	1168	COGECO
201600153 (C)			2016-03-10	4	Bell Canada	175,33 \$
201600154 (C)			2016-03-10	494	VISA DESJARDINS	60,00 \$
201600155 (C)	5359		2016-03-11	477	FREDETTE NOVA	50,00 \$
201600156 (C)	5361		2016-03-11	1072	LAPLANTE Philippe	50,00 \$
201600158 (I)	5363		2016-03-17	8	Retraite QUÉBEC	4 110,00 \$
201600159 (C)			2016-03-17	723	AXION	91,87 \$
201600160 (C)			2016-03-17	28	HYDRO-QUEBEC	127,01 \$
201600161 (C)			2016-03-17	28	HYDRO-QUEBEC	967,47 \$
201600162 (C)			2016-03-17	964	TELUS	93,82 \$
201600163 (I)			2016-03-17	28	HYDRO-QUEBEC	28,82 \$
201600164 (I)			2016-03-31	68	RECEVEUR GENERAL	1 655,59 \$
201600165 (I)			2016-03-31	67	MINISTRE DU REVENU	4 178,03 \$
201600166 (I)			2016-03-31	745	FIDUCIE DESJARDINS	1 299,82 \$
201600167 (I)	5364		2016-03-31	8	Retraite QUÉBEC	429,30 \$

**Total des chèques**

**20 817,06 \$**

### COMPTES À PAYER EN DATE DU 4 AVRIL 2016

#### Chèques émis

#### Sommaire par Date

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
201600168 (I)	5365		2016-04-05	14	COOP DES CANTONS	56,10 \$
201600169 (I)	5366		2016-04-05	39	RÉGIE INTERMUNICIPALE SIRWINDSOR	230,00 \$
201600170 (I)	5367		2016-04-05	60	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	130,64 \$
201600171 (I)	5368		2016-04-05	70	PETITE CAISSE	30,00 \$
201600172 (I)	5369		2016-04-05	81	DISTRIBUTION J.M. BERGERON	28,40 \$
201600173 (I)	5370		2016-04-05	152	SEL WARWICK INC	3 794,18 \$
201600174 (I)	5371		2016-04-05	182	RECUPERATION L. MAILLE 2016	114,98 \$
201600175 (I)	5372		2016-04-05	241	LES PÉTROLES SHERBROOKE INC.	1 425,97 \$
201600176 (I)	5373		2016-04-05	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC	2 567,41 \$
201600177 (I)	5374		2016-04-05	341	ÉCOLE DU TOURNESOL DE WINDSOR	100,00 \$
201600178 (I)	5375		2016-04-05	359	GROUPE SIGNALISATION	79,96 \$
201600179 (I)	5376		2016-04-05	595	WURTH Canada Limited	117,39 \$
201600180 (I)	5377		2016-04-05	611	LETTREGE WINDSOR	243,74 \$
201600181 (I)	5378		2016-04-05	628	EXPOSITION AGRICOLE DE RICHMOND	80,00 \$
201600182 (I)	5379		2016-04-05	678	SANI ESTRIE INC	8 904,94 \$
201600183 (I)	5380		2016-04-05	714	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC	1 399,71 \$
201600184 (I)	5381		2016-04-05	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	178,15 \$
201600185 (I)	5382		2016-04-05	789	LA COOP FÉDÉRÉE DIVISION PÉTROLES	1 819,61 \$
201600186 (I)	5383		2016-04-05	794	TECH-NIC RÉSEAU CONSEIL	26,68 \$

201600187 (I)	5384	2016-04-05	907	DO-MAR ÉLECTRIQUE INC.	219,60 \$
201600188 (I)	5385	2016-04-05	908	DENIS VIGNEAULT	295,10 \$
201600189 (I)	5386	2016-04-05	950	GARY DACRES ENR	329,64 \$
201600190 (I)	5387	2016-04-05	962	Excavation R. Toulouse & Fils	1 680,76 \$
201600191 (I)	5388	2016-04-05	977	IN-FO.CA	134,52 \$
201600192 (I)	5389	2016-04-05	1073	IMPRIMERIE A. BEAULIEU	137,97 \$
201600193 (I)	5390	2016-04-05	1099	SCROSATI Yannik	147,92 \$
201600194 (I)	5391	2016-04-05	1169	CSST	185,00 \$
201600195 (I)	5392	2016-04-05	638	FONDS D'INFORMATION SURLETERritoire	16,00 \$
201600196 (I)	5393	2016-04-05	15	ADMQ	578,32 \$

**Total des chèques**

**25 052,69 \$**

## **8. RÈGLEMENTATION**

### **2016-04-048 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2016-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2004-6**

Madame Josiane Perron donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 2016-03 modifiant le règlement de zonage 2004-6 dans le but :

- De transférer des zones prioritaires d'aménagement en zones d'aménagement différées et de transférer des zones d'aménagement différées en zones prioritaires d'aménagement»;
- De permettre les habitations unifamiliales en rangée dans la zone C-10;
- D'autoriser les habitations unifamiliales jumelées dans les zones R-1 à R-5 et C-1 à C-10;
- De permettre les établissements axés sur l'auto dans la zone C-9;
- D'autoriser les activités industrielles artisanales dans la zone R-4.

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du conseil.

### **2016-04-049 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 2016-03 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 2004-6 DE LA MUNICIPALITÉ**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

**ATTENDU QUE** pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Gilles Perron appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu unanimement

- d'adopter par la présente le premier projet de règlement numéro 2016-03 conformément à l'article 124 de la Loi;
- de fixer au 2 mai 2016, à 19h30, l'assemblée de consultation publique que le conseil tiendra, à la salle du conseil, sur le premier projet de règlement.

**2016-04-050 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2016-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION 2004-8**

Monsieur Gilles Perron donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 2016-04 modifiant le règlement de construction 2004-8 et ses amendements dans le but :

- De soustraire de la responsabilité de la municipalité l'application du Code national du bâtiment.

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du conseil.

**2016-04-051 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2016-04 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION 2004-8 DE LA MUNICIPALITÉ**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli applique sur son territoire un règlement de construction et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

**ATTENDU QUE** pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à l'unanimité :

- d'adopter par la présente le projet de règlement numéro 2016-05 conformément à l'article 125 de la Loi;
- de fixer au 2 mai 2016 à 19h30, l'assemblée de consultation publique que le conseil tiendra, à la salle du conseil, sur le projet de règlement.

**2016-04-052 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2016-05 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'URBANISME NO 2004-5**

Monsieur Gilles Perron donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 2016-05 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme no 2004-5 dans le but :

- De transférer des zones prioritaires d'aménagement avec des zones d'aménagement différées et vice versa;

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du conseil.

**2016-04-053 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2016-05 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'URBANISME NO 2004-5**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli possède un règlement sur le plan d'urbanisme et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

**ATTENDU QUE** pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 109 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Gilles Perron et résolu unanimement :

- d'adopter par la présente le projet de règlement numéro 2016-05 conformément à l'article 109.1 de la Loi;
- de fixer au 2 mai 2016 à 19h30, l'assemblée de consultation publique que le conseil tiendra, à la salle du conseil, sur le projet de règlement.

**9. ADMINISTRATION**

**2016-04-054 ACHAT ET REMPLACEMENT DU RÉSERVOIR D'EAU CHAUDE DE L'HÔTEL DE VILLE**

**ATTENDU QUE** le réservoir d'eau chaude de l'hôtel de ville est assez âgé et doit être remplacé pour des raisons d'assurance;

**ATTENDU QUE** le responsable de voirie a fait faire des soumissions pour faire mettre un réservoir 40 gallons et modifier la plomberie existante pour l'installer :

- Plomberie C. Randlett 650.00\$
- Plomberie C. Auger 615.00\$
- Plomberie Chauffage André Maurice 550.00\$

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu unanimement d'octroyer le contrat à Plomberie Chauffage André Maurice pour un montant de 550,00\$.

**2016-04-055 FORMATION ANNUELLE ET MISE À JOUR INFOTECH POUR JULIE BROUSSEAU ET LINE D. LETENDRE**

**ATTENDU QU'** Infotech, notre fournisseur de système informatique fait une formation annuelle

pour les mises à jour et les nouveautés à ses bureaux de Sherbrooke;

**ATTENDU QU'** il a été suggéré de faire venir le technicien à la municipalité plutôt que d'y envoyer les employées;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu unanimement de demander à la compagnie Infotech de venir donner la formation annuelle en privée, aux personnel de la municipalité de Val-Joli.

**2016-04-056      FORMATION RÔLE DES MEMBRES D'UN COMITÉ DE SÉLECTION – APPELS D'OFFRE – 13 MAI 2016**

**ATTENDU QUE** la MRC du Val-Saint-François offre, dans ses bureaux le 13 mai prochain en avant-midi, une formation par l'entremise de la COMAQ, sur le rôle du comité de sélection dans l'évaluation qualitative des offres;

**ATTENDU QU'** il a été suggéré d'y envoyer les deux employés les plus susceptibles d'avoir à faire partie d'un comité de sélection, soit la directrice générale, madame Julie Brousseau et le responsable de voirie, monsieur Pier Lacasse et de défrayer les frais de participation de 100\$ chacun;

Il est proposé par le conseiller Stéphane Robidas, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu unanimement d'envoyer la directrice générale et le responsable de voirie à la formation donnée par la COMAQ dans les bureaux de la MRC du Val-Saint-François le 13 mai prochain en avant-midi.

**2016-04-057      CONGRÈS ADMQ DU 15 AU 17 JUIN 2016 – INSCRIPTION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

**ATTENDU QUE** les montants ont été prévus lors de la préparation du budget 2016 à cet effet;

**ATTENDU QUE** le Congrès annuel de l'ADMQ permet à la directrice générale d'avoir accès à un complément de formation et de la mise à jour sur les dossiers chauds, à chaque année;

**ATTENDU QUE** la directrice générale fait aussi partie du comité Congrès de l'ADMQ;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à l'unanimité:

**QUE** la Municipalité de Val-Joli paie l'inscription et les frais encourus pour permettre à la directrice générale d'assister au Congrès de l'ADMQ qui aura lieu à Québec les 15, 16 et 17 juin prochain;

**2016-04-058      PAPETERIE – ACHAT D'ENVELOPPE ET DE PAPIER À LETTRE AVEC ENTÊTE**

**ATTENDU QUE** les enveloppes et papier à lettre avec entête sont imprimés avec les anciens code postal et

adresse courriel et qu'il n'en reste presque plus;

**ATTENDU QUE** la directrice générale a fait faire des soumissions pour 1000 impression d'enveloppe et 1000 papiers à lettre:

- Imprimerie Martineau 183\$
- Publidiffusion 235\$

**ATTENDU QU'** il est possible de doubler la commande en réduisant encore les coûts;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à l'unanimité:

QUE la Municipalité de Val-Joli commande 2000 enveloppes et 2000 papiers à lettre avec entête chez Imprimerie Martineau pour un coût de 258\$.

#### **2016-04-059    ENTRETIEN HORTICOLE 2016 – DEMANDE D'AUGMENTATION DE SALAIRE**

**ATTENDU QUE** la responsable de l'entretien horticole de l'hôtel de ville des dernières années a déposé une demande afin de voir le salaire horaire augmenté en 2016;

**ATTENDU QUE** le salaire offert à la personne qui réalise cette tâche à contrat était de 15\$ de l'heure depuis des années sans aucune augmentation;

**ATTENDU QUE** la directrice générale a reçu un courriel explicatif indiquant les raisons de cette demande d'augmentation et le calcul permettant d'arriver à une augmentation de 2\$/heure;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Gilles Perron et résolu à l'unanimité:

QUE le salaire horaire de la personne engagé à contrat pour faire l'entretien horticole de la municipalité de Val-Joli soit augmenté de 2\$/heure pour en arriver à un salaire horaire de 17\$/heure.

### **10.    LOISIRS**

#### **2016-04-060    CONSEIL-SPORT LOISIRS DE L'ESTRIE – INSCRIPTION 2016-2017**

Il est proposé par le conseiller Stéphane Robidas, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents que la Municipalité de Val-Joli renouvelle son abonnement pour l'année 2016-2017.

### **11.**

#### **URBANISME**

#### **RAPPORT DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENTS, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE**

La directrice générale résume le compte-rendu de l'inspectrice en bâtiment et environnement pour le mois de mars 2016.

Les membres du conseil discutent brièvement des demandes présentées par l'inspectrice dans son rapport mensuel.

	2015	2016
Nombre de permis pour mars	4	12
Valeur	72 00 \$	211 500\$
Nouvelle construction de maison	0	0
Permis de lotissement	0	1

## **12. VOIRIE**

### **2016-04-061 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – REDDITION 2015**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 9 090\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile.

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité de Val-Joli visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**ATTENDU QUE** la présente résolution est accompagnée de l'ANNEXE A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

**ATTENDU QU'** un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'ANNEXE B ou un rapport spécial de vérification extrême dûment complété;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents d'informer le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

### **2016-04-062 CALENDRIER DE VOIRIE 2016**

**ATTENDU QUE** le responsable de voirie a présenté un calendrier des travaux et des projets prévus par le département de voirie pour l'année 2016;

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyée par le conseiller Philippe Verly et résolu à unanimité d'autoriser le calendrier de voirie 2016.

Il est suggéré par le conseiller Gilles Perron, pour les années prochaines, d'y inclure le coût prévu pour chacun des travaux.

**2016-04-063 ADJUDICATION ACHAT D'UNE DÉBROUSAILLEUSE –  
RECOMMANDATION DU RESPONSABLE DE VOIRIE**

**ATTENDU QUE** la municipalité a prévu au budget 2016 l'achat d'une débroussailleuse manuelle avec accessoires;

**ATTENDU QUE** le responsable de voirie a fait faire des soumissions :

- Atelier Lavoie 1191.00\$
- Atelier mécanique 1030.13\$

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Val-Joli privilégie l'achat local;

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron appuyée par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à l'unanimité de faire l'achat d'une débroussailleuse avec ses accessoires chez Atelier Lavoie au montant de 1191\$ taxes incluses.

**2016-04-064 ADJUDICATION ACHAT D'ÉCHAFAUDS –  
RECOMMANDATION DU RESPONSABLE DE VOIRIE**

**ATTENDU QUE** la municipalité a prévu au budget 2016 l'achat d'échafauds avec les madriers et quatre pattes ajustables;

**ATTENDU QUE** le responsable de voirie a fait faire des soumissions :

- La Coop des Cantons 807.56\$+taxes
- J. Anctil 974.60\$+taxes

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à l'unanimité :

DE faire l'achat d'échafauds avec les madriers et quatre pattes ajustables, tel que prévu au budget 2016, à la Coop pour un montant de 807.56\$ plus taxes.

**2016-04-065 ADJUDICATION ACHAT DE REMORQUE À ESSIEU DOUBLE –  
RECOMMANDATION DU RESPONSABLE DE VOIRIE**

**ATTENDU QUE** la municipalité a prévu au budget 2016 l'achat d'une remorque à essieu double dans le but de pouvoir déplacer le tracteur John Deere;

**ATTENDU QUE** le responsable de voirie a fait faire des soumissions :

- Remorques Laroche 3995\$+taxes
- Remorques Savage 6300\$+taxes

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à l'unanimité :

DE faire l'achat d'une remorque galvanisée à essieu double, tel que prévu au budget 2016, chez Remorques Laroche au montant de 3995\$ plus taxes;

D'autoriser la directrice générale, madame Julie Brousseau à signer les papiers d'achat ainsi que les papiers pour immatriculer la remorque.

### **13. AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS**

#### **2016-04-066 3<sup>E</sup> JOURNÉE ANNUELLE D'ÉCHANTILLONNAGE DE L'EAU POTABLE – 21 MAI 2016**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance de l'importance de l'analyse de la qualité de l'eau provenant des puits privés;

**ATTENDU QUE** la campagne annuelle est maintenant jumelée à la Journée de l'arbre et que des activités d'informations axées sur l'environnement y seront aussi offertes;

**ATTENDU QUE** la municipalité a communiqué avec la firme Environex, anciennement Laboratoires d'analyse SM pour organiser les détails de la journée d'échantillonnage 2016;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite faciliter les démarches pour le citoyen et lui permettre de bénéficier d'un prix de groupe;

**ATTENDU QUE** chaque citoyen pourra choisir parmi 5 tests possibles et devra défrayer les frais reliés à chacun des tests sélectionnés;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Gilles Perron et résolu à l'unanimité d'organiser la 3<sup>e</sup> journée annuelle d'échantillonnage de l'eau potable, le 21 mai, en même temps que la journée de l'arbre 2016.

#### **ENTRETIEN HORTICOLE 2016 – PLANIFICATION DES TRAVAUX**

Les membres du conseil souhaitent que la responsable de l'entretien horticole présente un plan des travaux qu'elle prévoit faire durant la saison 2016.

#### **2016-04-067 ORIENTATION MUNICIPALE DANS LE CADRE DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2015-2020**

**ATTENDU QUE** la MRC du Val-Saint-François a adopté son Plan de gestion des matières résiduelles lors du conseil des maires du 17 février 2016 dans lequel la collecte des putrescible a pour

objectif d'avoir atteint une participation de 80% des municipalités pour 2018;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli souhaite aller de l'avant avec les objectifs de compostage mais souhaite préalablement informer la population et la sensibiliser en engageant un éco-conseiller durant l'été 2016;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite réduire sa collecte de déchet en quantité mais peut-être aussi en fréquence lors du prochain appel d'offre qui se fera pour 2018;

**ATTENDU QUE** la municipalité mettra beaucoup d'emphase sur la réduction des déchets, le recyclage, la réutilisation et le compostage domestique dès 2016 par des articles dans son journal local, Les Nouvelles de Val-Joli;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à l'unanimité d'envoyer à la MRC du Val-Saint-François, les orientations de la municipalité de Val-Joli dans le cadre du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC adopté lors de la réunion de février 2016.

#### **2016-04-068 TOUR CHARLES-BRUNEAU – AUTORISATION DE PASSAGE**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une demande d'autorisation de passage pour traverser le territoire de la municipalité;

**ATTENDU QUE** le trajet emprunte la route 143 qui est de juridiction provinciale;

**ATTENDU QUE** la municipalité n'a pas à autoriser ce genre de passage mais tient à démontrer son appui à la cause;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Gilles Perron et résolu à l'unanimité d'appuyer la cause et d'envoyer cette résolution aux organisateurs du Tour Charles-Bruneau.

### **RAPPORT DES COMITÉS**

Les conseillers et le maire font un résumé des points importants de chacun des comités de la municipalité.

1. Régie Incendie
2. Loisirs
3. Environnement
4. Trans-Appel
5. Urbanisme
6. Mairie

### **2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des questions et commentaires sont soulevés concernant les points suivants :

M. Mario St-Pierre

- Demande aux membres du conseil s'ils ont pris en considération le fait que la municipalité s'était fait voler les 2 remorques qu'elle a achetées dans le passé.
- Souhaite connaître les dates de rencontre de la Régie incendie de la Région de Windsor
- S'informe à propos de la zone verte et de la zone blanche dans le zonage municipal.
- Indique à la municipalité que les véhicules qui tournent sur le chemin Marcotte, ont encore endommagé la borne qui marque la limite de son terrain au coin du chemin Marcotte et de la Route 249.
- Demande à la municipalité de ne pas investir des sommes astronomiques dans les démarches d'aqueduc puisque selon lui, la municipalité empiète sur les responsabilités du Ministère de l'Environnement qui sont responsables du dossier et que c'est à eux à faire décontaminer le benzène par la compagnie Irving.

M. Larochelle

- S'informe à savoir si les discussions avec la Ville de Windsor avancent et s'ils peuvent s'attendre à voir le dossier se régler avant l'hiver 2016 parce que son analyse a démontré la présence d'un nouveau produit contaminant et que cela fait 4 ans que sa famille ne peut consommer l'eau.

M. Philippe Laplante

- Demande la date exacte de la journée de l'arbre 2016
- S'informe afin de bien comprendre les couleurs et l'utilité des bacs de compostage, soit la différence entre le noir et le brun.

## **2016-04-069 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly

De lever cette séance à 21h32.

La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi, le 2 mai 2016 à 20h00.

Proposition adoptée

Rolland Camiré  
Maire

Julie Brousseau  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

## **RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS**

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal

est équivalent à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Signé à Val-Joli en date du 7 avril 2016

Rolland Camiré, maire